



## Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne

✍ 14, rue de Beauce 41600 Lamotte-Beuvron.

☎ 02.54.88.25.70

🌐 [www.grahs.1901.org](http://www.grahs.1901.org) ✉ [grahsologne@orange.fr](mailto:grahsologne@orange.fr)

### « Le Printemps des Livres en Sologne 27 et 28 Mars 2021 »

L'année 2021 est pleine d'incertitudes, néanmoins le GRAHS met tout en œuvre pour organiser la 12<sup>ème</sup> édition du Printemps des Livres.

Si l'évolution sanitaire le permet, le Printemps des Livres se déroulera le samedi 27 mars et le dimanche 28 mars 2021 à la salle des fêtes de Lamotte-Beuvron, avec ouverture au public uniquement en fin de matinée et l'après-midi.

Comme les années passées nous accueillerons des écrivains, des dessinateurs, des éditeurs, des musiciens, bien évidemment dans le respect des gestes barrières.

Notre but reste le même : promouvoir les ouvrages et les réalisations de tous ceux qui enrichissent culturellement la Région Centre Val de Loire et la Sologne, dans un esprit de convivialité.

Exceptionnellement nous ne pourrions pas assurer un service de repas. Nous ne savons pas encore non plus si nous pourrions ouvrir une buvette. Nous recherchons toutes les solutions possibles pour votre confort.

Si vous souhaitez participer, nous vous demandons de remplir avec le plus grand soin le bulletin de réservation. Vous pouvez réserver le nombre souhaité de table(s) et grille(s) sur un ou deux jours.

Dans un premier temps nous donnerons la priorité aux auteurs(es) inscrits(es) en 2020, puis aux auteurs(es) ayant un ouvrage récent (paru dans les deux ans), ceux n'étant jamais venus, ainsi que les membres-abonnés du GRAHS.

Vous trouverez sur notre site Internet [www.grahs.1901.org](http://www.grahs.1901.org) toutes les informations complémentaires. Si besoin, n'hésitez pas à nous joindre de préférence par mail : [printempsdeslivres@grahs.fr](mailto:printempsdeslivres@grahs.fr). La charte vous sera adressée avec la confirmation de votre inscription.

Si vous souhaitez vous joindre à nous, le bulletin d'inscription est à nous retourner **au plus tard le 31 Janvier 2021**.

Seules les inscriptions accompagnées du règlement\* seront prises en compte **dans l'ordre d'arrivée**, sous réserve d'acceptation par le comité d'organisation\*\*.

Vous pouvez aussi nous suivre sur la page Facebook du GRAHS.

*\*Les chèques seront encaissés aux alentours du 10 Mars. En cas d'annulation avant le 10 mars ils seront détruits, mais en cas d'annulation tardive (après le 10 Mars) due à une cause indépendante de notre volonté, le remboursement vous sera effectué déduction faite de 5 euros en lien avec les frais engagés.*

*\*\* afin de conserver la cohérence du salon, l'aval du comité d'organisation du PDL est obligatoire*

**Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne.**

Siège social : 14, rue de Beauce, 41600 Lamotte-Beuvron ; Association Loi 1901- N° SIRET :  
451 596 050 00018 - Code APE / NAF : 913E